

REPUBLIQUE FRANCAISE

D E P A R T E M E N T
H E R A U L T
A R R O N D I S S E M E N T
L O D E V E

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune de
PAULHAN**

S é a n c e d u 8 d é c e m b r e 2 0 2 5

N° 2025/12/08

Date de la convocation	01/12/2025
<u>Exprimés : 22</u>	
Présents : 16	Pour : 22
Absents : 5	Contre : 0
Représentés : 6	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire
de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et
après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM Claude VALERO, Christine RICARD, Sophie ROYON, Bertrand ALEIX, Hélène DAVIT, Vincent BONSIGNORI, Isabelle GAVINET, Grégory GUERIN, Mylène BOUSSION, Léon JAURION, Véronique LABORDA, Marcel LAMBERT, Magali RODES, Aleksandra DJUROVIC, Fabienne HEREDIA, Mohamed NOUGOUM

Etaient absents : MM Pascal BIROUSTE, Hanane AMMARI, José ROIG, Gérard GARIN-MICHAUD, Thierry JAM

Procurations : - Mr Guy GAUBERT à Mr Marcel LAMBERT

- Mme Carine GASC à Mme Isabelle GAVINET
- Mr Georges GASC à Mr Claude VALERO
- Mme Véronique LAMBERT à Mme Mylène BOUSSION
- Mr David SEBASTIAN à Mme Véronique LABORDA
- Mme Laëtitia CAPELLE à Mme Sophie ROYON

Objet : Modification du tableau des effectifs – création de postes :

- Chef de service police municipale titulaire temps complet
- Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques titulaire temps complet
- Adjoint administratif principal 1ere classe titulaire temps complet

- Adjoint administratif principal 2eme classe titulaire temps non complet
32/35eme

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de modifier le tableau des effectifs.

Il propose de ce fait la création des postes suivants :

FILIERE	GRADE	POSTE
POLICE	Chef de service police municipale titulaire	1 temps complet
CULTURELLE	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques titulaire	1 temps complet
ADMINISTRATIVE	Adjoint administratif principal 1ere classe Titulaire	1 temps complet
	Adjoint administratif principal 2eme classe titulaire	1 temps non complet 32/35eme

Ouï l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le tableau des emplois mentionné ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
Claude. VALERO



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr